L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

aux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 13 OCTOBRE 1882.

SPECTACLES BALS, &c

Académie de Musique
DE BIDWELL.

Trois dernières représentations de

JEANNIE WINSTON

—ET DE—

LA TROUPE D'OPERA COMIQUE DE JOHN A. STEVENS,

Vendredi et Samedi soirs et samedi en matinée—

LA PERICHOLE.

Dimanche, 15 oct—Le grand comédien C. C. BISHOP, dans sa nouvelle comédie mélo-drame STRICTLY BUSINESS. 13oct—2f

Théâtre St-Charles de Bidwell.

GRANDE OUVERTURE

Pour la Saison 1882 et '83.

Ce théâtre ayant été entièrement renouvelé et décoré, et grandement amélioré.

Un nouveau et magnifique RIDEAU par un artiste de la Nouvelle-Orléans, M. TONY BAGNETTO.

Une semaine, commençant DIMANCHE soir, 15 OCTOBRE.

Matinées usuelles.

Première représentation de l'acteur populaire

JOSEPH F. WHEELOCK,

Assisté par une excellente troupe, dans l'Idille Romantique de John Habberton.

JOE HATCHER'S REVENGE.

Le contrôle sera ouvert Jeudi 12 Octobre.

Dimanche, 22 Octobre—La nouvelle pièce de J. W. Shannon—MONEY BAGS. 11 oct—

GRAND OPERA HOUSE.

Bénéfice de l'Hospice Touro.

A la demande générale,

La charmante et romanesque bouffonnerie de

CINDERELLA, (Cendrillon.)

Samedi, 14 Octobre 1882.

Sera représentée pour la dernière fois aux prix suivants:

Orchestre et Parquet (reservés) $1 00
Balcon 50
Galerie 25

Les portes seront ouvertes à 6 h. 30. lever du rideau 7.30. 12 oct—

RUE DU CANAL

Vis-à-vis la Station des Cars

DEUX JOURS SEULEMENT

Grande OUVERTURE!

La Splendide Exhibition

FOREPAUGH!

Représentations toutes les après-midi et tous les soirs

SANS CONTESTE

La plus grande MÉNAGERIE, le MUSÉE le plus complet et le CIRQUE le plus vaste qui aient jamais existé.

20 Eléphants dressés!!!

Des centaines d'animaux rares, d'oiseaux admirables, de reptiles gigantesques. Concerts-Promenade par la musique. 10,000 fauteuils dans le grand amphithéâtre.

On peut se procurer des sièges réservés et des billets d'entrée au magasin de Grunewald.

Entrée, 50 cts; enfants au-dessous de 9 ans, 25 cts. Ouverture à 1 heure de l'après-midi et à 7 heures du soir. La représentation commence une heure après l'ouverture. La dernière aura lieu samedi soir, 14 octobre.

ADAM FOREPAUGH,
7oct—10f Propriétaire.

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon

TOUS LES SOIRS,

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,

Sous la direction de Mme Tampier.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.

21sept—6m

Salle de Billard des Variétés,
ET SALLE DE POOL,
Coin des rues Canal et Dauphine,
ENTRÉE RUE DU CANAL.

FRED. BERTRAND, propriétaire; F. MAGIOLI, directeur. Cette salle fait sa réouverture lundi soir, après avoir été complètement restaurée. Nouveaux tapis sur les tables et billes de première qualité. Un tournoi à trois billes, jeu de carom français commencera le 15 octobre. Les entrées seront closes le 1er octobre. Premier prix $50, et une médaille d'or; second, $25; troisième, $15; quatrième, $10; cinquième, $5. 16 sept—1 mois.

WEST END.

LES trains partiront comme suit jusqu'à nouvel ordre

DE LA VILLE.—Toutes les heures de 7 h. A. M. à 9 h. P. M.

DU WEST END—Toutes les heures de 8 h. A. M. à 10 h. P. M.

F. WINTZ, Surintendant.

28sept—

2e ET 3e DISTRICT

Un Nouvel Entrepôt de Charbon.

NOUS avons ouvert, pour l'agrément des citoyens du 2e et du 3e District un nouvel entrepôt de Charbon au vieux dépôt du Chemin de Fer Pontchartrain, au coin des rues Champs-Elysées et Victoire.

Un commis parlant le français est attaché au bureau, avec un stock complet de

CHARBON DE L'ALABAMA

provenant directement des mines.

Nouvelles Balances pour Charbon et nouvelles charrettes.

Essayez le Charbon de Monticello ou de Helena pour vos maisons ou vos bureaux, et le Charbon de Pratt pour les machines à vapeur, et vous ne vous servirez jamais plus du Charbon de Pittsburg.

A. C. DANNER & CIE.

Agents pour le Charbon de l'Alabama.

1er oct—

Charbon de Pittsburg.

CHAS. GAULON bureaux 35 Vieux Bassin près Tremé, et à l'encoignure Champs Elysées et Chartres.

Vend le charbon aux prix suivants:

Délivré par 500 barils à 40 c. par baril.
Délivré par 50 barils à 42 1/2 par baril.
Délivré par 10 barils à 45 c. par baril.

L'on prend les ordres pour toutes la saison au même prix. 1oct—2m—DMaJ

JNO R. BYRNE. F. LAUDUMIEY.

F. LAUDUMIEY,

Imprimerie et fournitures de Bureau.

92 ...... RUE ROYALE 92

Entre Conti et St. Louis.

Albums, Cadres pour Photographies, Scrap Books, Scrap Pictures, Papeteries, etc.

Spécialités de Cartes de Visite.—Cadres pour portraits de toutes les grandeurs faits sur commande. 25 oct—1m—DMaJ

Cathartic Pills

Ces pillules combinent les meilleurs principes en médecine, en proportions calculées avec beaucoup de soin pour assurer l'activité, la certitude et l'uniformité de l'effet. Elles sont le résultat d'une étude scrupuleuse et d'une expérience pratique remontant à des années, et le remède le plus effectif qui ait encore été découvert pour les maladies causées par le dérangement de l'estomac, du foie et des intestins, et qui requièrent un traitement prompt et efficace. Les "Pillules d'Ayer" sont spécialement applicables à cette classe de maux. Elles agissent directement sur les procédés digestifs et assimilatifs, et rétablissent une action régulière et saine. Le grand emploi de ce remède par les médecins dans leur pratique, et par toutes les nations civilisées, est une des nombreuses preuves de leur valeur, comme un remède sûr et comme un purgatif dans lequel on peut mettre toute confiance. Etant composé des vertus concentrées de substances purement végétales, ce remède ne contient ni calomel ni rien de nuisible, et peut être administré aux enfants en toute sûreté.

"Ayer's Pills" guérissent effectivement la Constipation, l'Indigestion, la Dyspepsie, la perte de l'Appétit, la Mauvaise Haleine, les Etourdissements, les Maux de Tête, la perte de la Mémoire, l'Engourdissement, les Affections Bilieuses, la Jaunisse, le Rhumatisme, les Maladies de Peau, les Eruptions, l'Hydropisie, les Tumeurs, les Vers, la Névralgie, les Coliques, la Grippe, la Diarrhée, la Dyssenterie, la Goutte, les Hémorroïdes, les Désordres du Foie, et tous les autres maux résultant des désordres de l'appareil digestif.

Comme pillules de dîner elles n'ont pas d'égales.

Tout en ayant une action douce, ces pillules sont le cathartique le plus complet qui puisse être employé et elles ne causent jamais de douleur à moins que les intestins ne soient enflammés et alors elles exercent une influence salutaire. Elles stimulent l'appétit et les organes digestifs, elles purifient et enrichissent le sang et donnent une nouvelle santé et la vigueur à tout le système.

PRÉPARÉES PAR LE

DR J. C. AYER & CO.,

Chimistes pratiques et analytiques

LOWELL, MASS.

Vendues par tous les droguistes en tous pays. 3 juin—

TAPIS.

B. & W. Croner,

Prennent plaisir à annoncer l'ouverture d'un assortiment vaste et choisi de

TAPIS NOUVEAUX

Comprenant des tapis de velours, Bruxelles, Trois plis, Ingrain, etc.,)

TOILES CIRÉES pour parquets, STORES de fenêtres, RIDEAUX de dentelle, NATTES et RUGS Smyrne, Moquet et Bruxelles.

Vaste assortiment; genres nouveaux.

NATTES DE CHINE.

Ils ont aussi déballé une variété choisie de Marchandises nouvelles pour l'Automne.

Ils les signalent à l'attention du public.

141 rue du Canal, coin Bourbon.

N. B.—Des échantillons sont envoyés à tous les points, sur application. 1er sept—3m

Aux Planteurs-Sucriers.

Economisez du combustible,

en faisant usage du

Albany Steam Trap.

C'est un appareil qui renvoie la vapeur condensée des serpentins aux bouilloirs, sans qu'il soit besoin de pompe à cet effet.

A vendre par

JAS. D. EDWARDS.

22, 24, 26 et 28 rue Front,

29 juil—3m Nouvelle-Orléans.

Aux Fabricants de sucre de canne et de sorgho, aux Brasseurs, etc.,

BISULFITE DE CHAUX DE

1851-BONNABEL-1882

Trente et une années de succès ininterrompus constituent la meilleure preuve de la supériorité de notre Bisulfite sur tous les agents antiseptiques ou décolorants, et sur tout agent de défécation quelconque qui ait jamais été employé pour traiter le jus de canne. Tous les Brasseurs du Nord et de l'Ouest s'en servent également. Des circulaires et des instructions sont envoyées à tous ceux qui en font la demande à

H. BONNABEL,

3 oct—2m 37 North Peters street.

SPÉCIALITES

—DE—

GODCHAUX.

VETEMENTS

—DE—

Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances.

Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LÉON GODCHAUX,

81 et 83 rue du Canal.

14 mai—MJD

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

5juin—1an

Association de Mariage

—DU—

CROISSANT

123 RUE GRAVIER.—Pas d'assessment pour six mois. Venez au bureau de l'Association pour de plus amples renseignements. Des certificats de $1200, $2000 et $3000 sont émis, payables, à l'époque du mariage.

25 juil—1 an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audibert, François	Deits, Jacob
Avet, Vincent	Desplats, François
Baily, Jean-Baptiste	Gautier, Emile et Adolphe
Barbin, Célestin	Grand, François
Bernadot, De Vve Duprey	Jacomo, Fidèle
Bloch, Salomon	Legay, Auguste
Blois, Joseph de	Marsolan, Pierre
Bonnaville, Marcel	Minet
Bosy, Dme	Oueillé, Jean
Capron, Jules Alfred Richard	Pérès, Paul
Cartier, Jules Mathieu	Pontacq, Alexandre
Castet, Paul	Rousset, Jean
Castel, Anne	Salomon, Mathieu
Castaing, Alexandre	Saloy, Pierre et Bertrand
Chartou, Jean	Sorbet, Guillaume
Cleutet, Jean F'çois Sévère	Tarand, Mathieu Gandé
Corvaisier, Joseph Jean Marie	Thèse, Honoré Crabé
Darras Louis Nicolas	Vessières, Jean
	Vincentelli, Ange André dit Luigi

Le consul de France

VTE PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er octobre 1882.

1er oct—

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE L.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 14 Novembre 1882.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de	25,000,	25,000
1	Lot de	10,000,	10,000
2	Lots de	6,000,	12,000
5	Lots de	2,000,	10,000
10	Lots de	1,000,	10,000
20	Lots de	500,	10,000
100	Lots de	200,	20,000
300	Lots de	100,	30,000
500	Lots de	50,	25,000
1,000	Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

Billet entier. $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de rédditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

Avis d'Election.

BUREAU DU SHERIF CIVIL,
Paroisse d'Orléans,
Nlle-Orléans, 7 octobre 1882.

EN VERTU de deux proclamations émises par Son Excellence SAMUEL DOUGLASS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et portant la date du 22 août 1882, ordonnant qu'une élection ait lieu dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, le premier mardi après le premier lundi de novembre 1882, savoir: MARDI, le 7 NOVEMBRE 1882, de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, dans le but:

I. D'élire conformément à une loi intitulée "Acte pour incorporer la Ville de la Nouvelle-Orléans; pourvoir au gouvernement et à l'administration des affaires de la dite ville, et pour abroger toute loi incompatible avec la présente," approuvée le 23 juin 1882.

Un Maire, un Trésorier, un Contrôleur, un Commissaire des Travaux Publics, un Commissaire de Police et des Edifices Publics, et quatre Recorders, dont un pour chaque Cour de recorder de la ville de la Nouvelle-Orléans, lesdits fonctionnaires devant être désignés par les électeurs légitimes de la dite ville de la Nouvelle-Orléans;

Trente Conseillers (Councilmen) pour la dite ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes des districts représentatifs et municipaux ci-après indiqués.

II. D'élire deux Représentants de l'Etat de la Louisiane pour le premier et le second district congressionnel respectivement (composés des différents wards de la ville de la Nouvelle-Orléans ci-après énumérés), pour servir pendant deux ans au 48e Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, et à la loi No 101 de la session régulière de 1882, de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, MARDI, LE SEPTIÈME JOUR DE NOVEMBRE 1882, de sept heures du matin à six heures de l'après-midi, (ce jour-là étant le premier mardi après le premier lundi de novembre 1882), dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, aux bureaux d'élection que désignera le gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but de voter pour les fonctionnaires ci-après dénommés, comme il est ordonné dans les deux proclamations ci-dessus mentionnées, savoir:

1. Conformément à la dite loi intitulée "Loi pour incorporer la ville de la Nouvelle-Orléans, pour pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires, et pour abroger toute loi incompatible avec la présente," approuvée le 23 juin 1882.

Un Maire, un Trésorier, un Contrôleur, un Commissaire des Travaux publics, un Commissaire de Police et des Edifices publics, et quatre recorders, dont un pour chaque cour de recorder de la ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes de la dite ville de la Nouvelle-Orléans;

Trente Conseillers (Councilmen) pour la dite ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes des districts représentatifs et municipaux, savoir:

Le Premier District Représentatif, Premier Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Thalia jusqu'à l'intersection du canal Claiborne, de là le long du centre du canal Claiborne au centre de Felicity Road jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Le Second District Représentatif, Second Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Julie jusqu'au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'à Carrollton Avenue, de là le long du centre de Carrollton Avenue jusqu'au centre du Canal Melpomène, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'au centre du canal Claiborne, de là le long du centre du canal Claiborne jusqu'au centre de la rue Thalia, de là le long du centre de la rue Thalia jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Le Troisième District Représentatif, Troisième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie jusqu'au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au centre de la rue des Remparts, de là le long du centre de la rue des Remparts jusqu'au centre de la rue Julie, de là le long du centre de la rue Julie jusqu'au fleuve Mississipi, de là le long du fleuve Mississipi jusqu'au point de départ, élira trois membres du Conseil.

Le Quatrième District Représentatif, Quatrième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie jusqu'au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain jusqu'au Canal d'Orléans, de là le long du centre du Canal d'Orléans jusqu'au Chemin de la Métairie, de là le long du vieux Chemin de la Métairie jusqu'à la rue St-Louis, de là le long du centre de la rue St-Louis jusqu'au fleuve Mississippi, de là jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Cinquième District Représentatif, Cinquième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St Louis au vieux Chemin de la Métairie, de là, le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal d'Orléans, de là le long du centre du dit Canal au Canal Pontchartrain, de là le long de la rive du Lac au Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St-Jean à la rue St-Philippe, de là le long du centre de la rue St-Philippe au fleuve Mississipi, de là au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Sixième District Représentatif, Sixième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississipi le long du centre de la rue St-Philippe au Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean à la rue Esplanade, de là le long du cent e de la rue Esplanade au fleuve Mississipi, de là au point de départ, élira un membre du Conseil.

Septième District Représentatif, Septième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississipi le long du centre de la rue Esplanade au Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St-Jean et le raccourci au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à la rue des Champs-Elysées, de là le long du centre de la rue Champs Elysées au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Huitième District Représentatif, Huitième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue des Champs Elysées au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à l'Avenue du Peuple, de là le long de l'Avenue du Peuple à l'Avenue Lafayette, de là le long du centre de l'Avenue Lafayette au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Le Neuvième District Représentatif, Neuvième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Lafayette au centre de l'Avenue du Peuple, de là le long du centre de l'Avenue du Peuple au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, de là le long des Rigolets au lac Borgne, de là le long du lac Borgne au bayou Bienvenu, de là le long du bayou Bienvenu au canal des Pêcheurs, de là le long du canal des Pêcheurs à la ligne sud de Florida Walk, à la ligne inférieure des casernes des Etats-Unis, de là le long de la ligne des casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Dixième District Représentatif, Dixième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au canal Melpomène, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Première, de là le long du centre de la rue Première jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Onzième District Représentatif, Onzième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Première jusqu'au Melpomène Tail-Race, de là le long du centre de Melpomène Tail-Race jusqu'à la rue Tolédano, de là le long du centre de la rue Tolédano jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Douzième District Représentatif, Douzième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Tolédano jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Napoléon Avenue, de là le long du centre de Napoléon Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième Wards, bornés comme suit:

Treizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Napoléon Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Peters Avenue, de là le long du centre de Peters Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ.

Quatorzième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Peters Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à la rue Tolédano, de là le long du centre de la rue Tolédano jusqu'au Melpomène Tail-race, de là le long du centre du Melpomène Tail-race jusqu'à la rue Lowerline, de là le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-septième Wards, bornés comme suit;

Seizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au Melpomène Tail-race, de là le long du centre du Melpomène Tail-race jusqu'à Carrollton Avenue, de là le long du centre de Carrollton Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ.

Le Dix-septième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Carrollton au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain au Canal Upperline, de là le long du centre du Canal Upperline et de la rue Upperline au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Quinzième District Représentatif, Quinzième ward, borné comme suit, savoir: Tout le territoire situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et borné par une ligne établie par l'ingénieur d'Etat, commençant à un point près de la rive du fleuve vis à vis de la rue Ptolemy, de là se dirigeant comme suit, savoir:

Sud 2° 30', 4 milles est et environ 1080 pieds.

Sud 3° 10' ouest environ 620 pieds, de là longeant la ligne de derrière des propriétés.

Sud 57°, est 2143' 4".
Nord 2° 45', est 1910' 7".
Sud 53° 30', est 5162' 2".
Nord 6° 15', est 4932' 7" à la ligne du township 1 mille 138' 9 3/4".
Sud 76°, est 311' 4 1/2" à la ligne du township 445' 10".
Sud 72°, est 947' 9 1/2".
Sud 65° 30', est 955' à la range line 1337' 8".
Sud 83 1/3°, est 860' 6".
Nord 61° 7", est 524' à range line 1366' 6".
Sud 81° 15", est 2368' 6" à range line 4383' 7".
Sud 61° 53', 1 1/2 mille est et 277' 2".
Sud 31° 35', 1 1/2 mille est et 2163' de la ligne inférieure de Jeanne Lassales, de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Premier District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal au centre de l'Avenue Carrollton, de là le long du centre de l'Avenue Carrollton au centre du Canal Melpomène, de là le long du centre du Canal Melpomène à sa jonction avec la rue Tolédano, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à son intersection avec le centre de Felicity Road à la rue Claiborne, de là le long du centre de Felicity Road au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Deuxième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi, le long du centre de la rue Esplanade au centre du Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean et du raccourci au Lac Pontchartrain, au centre du Lac Pontchartrain au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal au centre du vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre de la rue du Canal, de là le long du centre de la rue du Canal au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Troisième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue de l'Esplanade jusqu'au centre du Bayou St Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean et du raccourci jusqu'au Lac Pontchartrain, de là le long de la rive du Lac Pontchartrain aux Rigolets, de là le long des Rigolets au Lac Borgne, de là le long du Lac Borgne jusqu'au Bayou Bienvenu, de là le long du Bayou Bienvenu jusqu'au Canal des Pêcheurs, de là le long du Canal des Pêcheurs jusqu'à la ligne sud de la Promenade Florida, de là le long de la dite ligne de la Promenade Florida à la ligne inférieure des Casernes des Etats-Unis, de là le long de la ligne des Casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, et de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatrième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au Canal Melpomène à la rue Claiborne, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Tolédano, de là le long du centre de la rue Tolédano jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Cinquième District Municipal, borné comme suit: Le cinquième district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans est situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et est borné par une ligne établie par l'ingénieur d'Etat, partant d'un point près de la rive du fleuve vis à vis de la rue Ptolémy, prenant la direction suivante:

Sud 42° 30', est 4 milles, et environ 1080 pieds sud 3° 10', ouest environ 620 pieds, de là le long de la ligne de derrière des propriétés.

Sud 57°, est 2143' 4".
Nord 2° 45', est 1910' 7".
Sud 53° 30', est 5162' 2".
Nord 6° 15', est 4932' 7", jusqu'à la ligne du township 1 mile 138' 9 3/4".
Sud 76', est 311' 4 1/2", jusqu'à la ligne du township 445' 10".
Sud 72°, est 947' 9 1/2".
Sud 63° 30', est 955' jusqu'à la range line 1337' 8".
Sud 83 1/2°, est 860' 6".
Nord 61° 7", est 524' 7" jusqu'à la range line 1366' 6".
Sud 81° 15", est 2368' 6" jusqu'à la range line 4383' 7".
Sud 61° 53', est 1 1/2 mille et 277' 2".
Sud 31° 35', est 1 1/2 mille et 2163' jusqu'à la ligne inférieure de Jeanne Lassales, et de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Sixième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi, de là le long du centre de la rue Tolédano jusqu'à sa jonction avec le canal Melpomène "tail race," de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à sa jonction avec la rue Lowerline, de là le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au fleuve Mississippi, et de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Septième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Lowerline jusqu'à l'intersection du Melpomène "tail-race," de là le long du centre du Melpomène "tail-race" à l'Avenue Carrollton, de là le long du centre de l'Avenue Carrollton jusqu'au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain jusqu'au Canal Upperline, de là le long du centre du Upperline Canal à la rue Upperline, de là le long du centre de la rue Upperline jusqu'au fleuve Mississippi et de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

II. Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au 48e Congrès des Etats Unis d'Amérique pour le terme de deux ans, savoir:

Un pour représenter le premier district Congressionnel de cet Etat, lequel comprend cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississipi, et cette partie de la rive gauche au-dessous de la rue Julie et du Nouveau Canal, embrassant les wards trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et quinze de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi que les paroisses Plaquemines et St-Bernard.

Un pour représenter le second district Congressionnel de cet Etat, lequel comprend cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située au-dessus de la rue Julie et du Nouveau Canal, embrassant les wards deux, un, dix, onze, douze, treize, quatorze, seize et dix-sept de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi que les paroisses Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—au 7 nov.

Aux Electeurs.—Etat de la Louisiane, Surintendant de l'Enregistrement en la paroisse d'Orléans, bureau: rue du Camp, vis-à-vis de la rue Lafayette—Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1882.

Les messieurs désirant se faire enrégistrer, trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 h. et de 4 à 7 heures du soir, jusqu'au 28 octobre 1882, après quelle date, il sera clos pour permettre au travail de la révision et de la préparation des registres de Polls de s'opérer.

CHAS. CAVANAC,
17 sept au 7 nov— Surintendant.

QUARTIER-GENERAL

—DU—

COMITÉ CENTRAL EXECUTIF

—DU—

PARTI DÉMOCRATE.

NOUVELLE-ORLEANS, 1882.

MONSIEUR—La campagne électorale qui va s'ouvrir va, sans aucun doute, provoquer une grande activité et énergiques efforts de la part du parti républicain. Craignant le verdict dont le peuple va frapper la Législature qui vient de se clore, ils font de puissants efforts pour s'assurer la majorité dans la prochaine Chambre des Représentants. Avec une effronterie qui ne sait plus rougir de rien, les chefs du parti ont inauguré un système d'extortions et d'exactions sans égal dans l'histoire de la politique américaine.

Tous ceux qui occupent des emplois fédéraux, à tous les degrés de l'échelle administrative, et dans chaque branche du service public, sont requis de verser leur contribution au trésor du parti, sous peine de déplacement en haut lieu et de perdre leur place. On fait un usage sans limite des pouvoirs et de l'autorité des plus hauts fonctionnaires uniquement dans un intérêt de parti.

Le parti aujourd'hui au pouvoir a tenté insidieusement de pénétrer dans chaque maison et à force d'astuce, à force de promesses et de patronage, de séduire les faibles et d'attirer les mécontents et les chercheurs de places. Il n'y a pas un Etat du Sud où l'on n'ait pas encouragé la désertion du parti en assurant d'avance le prix de cette désertion. Inutile de citer à cet égard l'exemple des autres Etats, mais chez nous il est manifeste qu'il a été fait un véritable trafic et que l'on fait toute espèce d'offres à la trahison.

Voilà ce que doit combattre et anéantir la démocratie louisianaise. Soyons fidèles aux vraies traditions, sachons conserver l'intégrité du parti. Les mêmes raisons qui ont produit la révolte contre le joug radical et en ont amené la destruction, subsistent encore. Elles sont pressantes et exigent l'unité d'action de toute notre population.

Nous devons toujours chérir et défendre chaleureusement la liberté et le bonheur du peuple. Par conséquent nous ne devons pas abandonner les fruits des victoires du passé ni nous relâcher en quoi que ce soit, de peur de réveiller le passé et d'en faire un danger pour l'avenir.

C'est le peuple qui doit combattre. C'est de lui que doit venir la victoire du droit—le succès de la démocratie.

Nous n'avons aucune somme d'argent ni publique ni particulière à notre disposition, et nous ne pouvons jeter de l'argent aux tripoteurs de toute sorte pour nous assurer de leur part un appui douteux. D'ailleurs il n'en est nullement besoin pour nous assurer les bienfaits d'un bon gouvernement.

Vous êtes donc instamment priés d'organiser immédiatement vos comités de paroisses et de districts, de mettre le parti en mesure de combattre efficacement, de vous assurer le concours actif, personnel de vos candidats et des citoyens de votre district.

Envoyez le plus tôt possible une liste complète de vos organisations locales et du district à notre quartier général avec une adresse correcte de votre bureau de poste, de façon à nous assurer mutuellement à vous et à nous des communications faciles et à nous fournir les informations dont nous avons besoin les uns et les autres.

Le succès n'est dû qu'à une action prompte et dévouée. Restons fidèles à nous-mêmes et à notre parti, et nous ne pouvons être battus.

Très respectueusement,

JOHN FITZPATRICK,
Président du Comité Central Exécutif d'Etat.
O. M. TENNISON,
Secrétaire.

Poudre Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE.

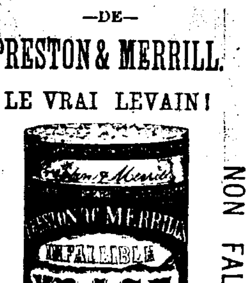

NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

12 janv—1an J&D

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN .... Président.
CHAS. H. DOLSEN .... Vice-Président.
CHAS. E. RICE .... Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Deléry,	A. H. Sieward,
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Beebman,
S. O. Coulon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

15 juil—1an vée

Les personnes qui désireraient

—disposer de—

MEUBLES,

vieux ou antiques, ou de bronzes, peuvent le faire avec le plus grand avantage, en s'adressant par la Boîte 2599 de la poste de la Nlle-Orléans.

6sept—

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL,

ENCAN! ENCAN!

PAR ALBERT PAUL.

Le Bureau de Prêt sur Gages, No 17 rue Baronne.

AVIS.

A tous ceux que cela concerne j'informe par le présent avis le public que tous les gages détenus par moi sur lesquels l'intérêt n'aura pas été payé jusqu'au 1er août 1882, seront vendus à l'encan et à l'amiable le 12 octobre et les jours suivants, et jusqu'à ce qu'ils aient tous été vendus.

Tous les objets vendus avec pleine garantie.

OTTO SCHWANER,
10oct—7f Propriétaire.

INSTITUTIONS.

Institut Markey & Picard.

A l'angle des rues Esplanade et Tonti, N. O.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Le 4 septembre aura lieu l'ouverture des classes de cette institution si favorablement connue. Les études comprennent toutes les branches formant une éducation complète. L'enseignement des arts d'agrément est confié à des professeurs éminents.

Pour plus amples informations s'adresser à l'Institut. 27 août 3m D M J

INSTITUT ST. ISIDORE,

Coin des rues Peters et Reynes,
Troisième District, N. O.

RENTRÉE des classes le 1er septembre 1882. Cet institut commercial, situé sur la rive du Mississippi dans une des localités les plus saines de la ville a été considérablement aggrandi et amélioré récemment. Prix: Pension et enseignement des langues anglaise, française et allemande, par mois, $16. S'adresser au Rév. Prés. J SCHERER, C. S. C.

12 août—DMaJ—2m

Collége Jefferson,

Paroisse St. Jacques,

Sous la direction des Pères Maristes.

LES prochains cours seront ouverts le 4 octobre. Le collége est situé sur le Mississipi, à 60 milles au-dessus de la Nlle-Orléans, dans l'un des localités les plus salubres du Sud.

Pour les conditions, s'adresser au Très Rév. P. BIGOT, S. M., Convent Post Office, Lne., ou aux Pères Maristes, à Alger.

Le départ aura lieu le 3 octobre, à 5 heures p. m., par le Robt. E. Lee. Un des pères se trouvera à bord à partir de 3 heures pour y recevoir les parents et se charger des élèves.

9 sept—

Columbian Institute,

128 RUE ESPLANADE.

ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles: kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le LUNDI, 4 septembre 1882.

MLLE H. FITZGERALD,
19sept—6m Directrice.

L'ENTREPRISE,

Moulin à Scie et Fabrique de Chassis, Portes et Fenêtres.

Le plus vaste et le plus complet au Sud.

Samuels & West,

PROPRIÉTAIRES,

Bureau, coin des rues Bassin et Toulouse; succursale, 32 rue Carondelet.

Chantiers de bois, 97 rue Calliope, coin des rues Bourgogne et St Pierre; et coin des rues St-Louis et Bassin. Boîte 2709 de la Poste.

Un grand assortiment de Chassis, Fenêtres, Portes, Moulures, etc., toujours en magasin.

Cabinets d'habitations faites sur commande dans un bref délai.

Il est fait une spécialité de la façon des Meubles de Bureaux, de Magasins et d'Eglises. Les ordres sont respectueusement sollicités et seront remplis promptement aux prix au comptant, les plus réduits. 1er sept—3m

Compagnie ancienne et sûre du Paratonnerre de

ROBINSON,

ÉTABLIE EN 1835.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars—1an

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENÊTRES.

A dessins transparents et en Hollands, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Napier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES

et Linoleum pour Planchers

11mars—

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Max Freund & Co. vs. D. Cohn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3392.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 7 novembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de D Cohn, défendeur dans et à la succession de son père Joseph Cohn, No 6103 du dossier de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans; les dits droits, titres et intérêts, étant un quatrième indivis de ladite succession, à laquelle les propriétés ci-après décrites font parties, conformément à un inventaire déposé dans les archives de ladite succession.

1° Sept lots de terre, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés sur un plan par L. Surgi, le 2 janvier 1837, comme Nos sept, huit, neuf, dix, onze, douze et treize de l'îlet vingt-un, bornés par les rues Magasine, Valence, Live Oak et Bordeaux. Les lots sept, huit, neuf et dix ont chacun vingt pieds de face à la rue Live Oak, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds, entre lignes parallèles; le lot No dix forme l'encoignure des rues Live Oak et Bordeaux. Les lots Nos onze, douze et treize ayant chacun trente pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, avec toutes les améliorations et dépendances.

2° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Magazine et Constance, désignés par les numéros quatre, cinq, six et sept sur le plan numéro quarante-neuf, déposé à l'étude de E. G. Gottschalk, anciennement notaire, mesurant chacun vingt-six pieds six pouces et deux lignes de face à l'Avenue de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Faubourg des Religieuses, quatrième District de la Nlle Orléans dans l'îlet borné par les rues St-Mary, Religieuse, Rousseau et Félicité, désigné comme numéro quatre sur un plan par Hugh Grant, voyer de ville de Lafayette le 31 mars 1847 déposé en l'étude de L. K. Kenny, anciennement notaire, et mesurant vingt sept pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue St-Mary, entre les rues Religieuse et Rousseau sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes et demie entre lignes parallèles.

4° Un terrain situé dans le Quatrième District, dans l'îlet numéro cinquante-deux, borné par les rues Deuxième, Troisième, Laurel et Live Oak, désigné par le numéro neuf sur un plan par H. Grant, voyer, le 30 mai 1843, déposé en l'étude de L. K. Kenny, notaire, mesurant vingt-six pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent onze pieds et quatre pouces sur une ligne qui la sépare du lot numéro dix, et cent onze pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro huit.

5° Un terrain numéro neuf, Premier District, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Gravier et Commune, sur un plan par H. Grant, du 12 janvier 1852, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, mesurant vingt-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Fulton, vingt quatre pieds deux pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Front, sur cent vingt pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne du lot numéro huit et cent vingt deux pieds sept pouces et deux lignes de profondeur face à la rue Gravier; la dite propriété a trois façades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 oct—5 12 19 26..2 7 nov

Mme Rebecca Hoyle vs Chas. G. Schulze.

ANCIENNE SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9227.—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6715—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 24 octobre 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Sept certains lots de terre dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Helena et St Anthony, et désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, sept, neuf et dix sur un plan marqué numéro cinq, déposé à l'étude de James D. Augustin, notaire en cette ville, pour référence en date du seizième jour de mars 1869 et qui mesure comme suit:

Les lots trois, cinq, sept et neuf mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent dix huit pieds trois pouces et quatre lignes chacun, les lots numéros quatre, six, et dix mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent dix-huit pieds trois pouces et quatre lignes chacun entre lignes parallèles, le numéro dix formant l'encoignure des rues Douane et Helena.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 sep—21,28, oct 5, 12, 19,24

Marie Hébert vs Mme M. Doussan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6712—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District, de cette ville, MARDI, le 7 novembre 1882, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

1. Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Ursulines, St Philippe et Royale, le dit terrain mesure trente-cinq pieds de face à la rue de Chartres sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, et étant la même propriété que la défenderesse Mme Mathilde Doussan a acquise en vertu d'un partage exécuté pardevant And. D. Doriocourt alors notaire en cette ville, le 12 mars 1859.

2. Une certaine portion de terre située dans le même district et îlet, étant composée de la profondeur d'un certain lot de terre qui mesure, au pied français, trente cinq pieds de face sur la dite rue de Chartres sur une profondeur de cent vingt pieds et anciennement appartenant à Mme Emilie Trouler, épouse d'Edmond Soniat. Laquelle dite portion de terre qui est ainsi formée commence sur la ligne du fond dudit lot et s'étendant vers la rue Chartres mesurant au pied américain vingt et un pieds de face à chacune des lignes de côté dudit lot sur une profondeur égale à toute la largeur du dit terrain qui est de trente cinq pieds au pied français, ou trente sept pieds et quatre pouces plus ou moins au pied américain.

Et étant la même propriété qui a été acquise par ladite défenderesse Mme Mathilde Doussan de Mme Elizabeth Ravel, veuve de Pierre Pelanne, par acte pardevant Onésiphore Drouet alors notaire en cette ville, en date du 12 juin 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7oct—7 14 21 28 nov 4 7

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Emma Pollock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6663.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 28 octobre 1882 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Levée, entre les rues Mandeville et Marigny, dans l'îlet borné par les rues ci dessus mentionnées et la rue Peters, désigné par un plan annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, en date du 22me jour de février 1839, comme lot cinq et mesurant au pied français, vingt-huit pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de soixante pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les soixante-dix-huit actions (78) du fonds hypothécaire de la banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à soixante-treize (73) actions du fonds hypothécaire y attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de trois cent quatre-vingt-dix piastres, ($390) échéant le 1er décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant. L'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire par Achille Chiapella en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 26ème jour d'août 1848, pardevant Charles Boudousquié, anciennement notaire en cette ville et avec l'acte de vente du shérif.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26Sept—oct 3, 10, 17, 24, 28

Charlotte Piffet et mari vs James S. Knapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4921—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 7 novembre 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philip, Coliseum et Prytania. Etant le cinquième lot de l'encoignure de la rue Philip, mesurant vingt-neuf pieds six pouces quatre lignes de face à la rue Coliseum sur une profondeur de cent trente-neuf pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans,
5 oct—5 12 19 26, nov 2 7

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592,248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an vêe

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour cause de mauvaise santé. Articles de fantaisie, merceries, jouets, &c., &c.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur. Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MARDI, 17 octobre 1882, il sera vendu, à 11 heures du matin, en bloc ou au détail, rue Ste. Anne No 7, bâtisses Pontalba—

Le magasin de variété de M. Lefèvre, comprenant articles de fantaisie, merceries jouets et une grande quantité d'articles divers dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant.

Les personnes désirant traiter à l'amiable avant le jour de la vente peuvent s'adresser à l'encanteur. 11 oct—

Vente pour effectuer un partage entre les co-propriétaires tous majeurs de feue dame Michel de Armas.

Propriétés centrales, avantageusement situées dans le Second et Troisième Districts de cette ville.

Jolie résidence en briques à étage à deux corps de logis, rue des Remparts Nos 223 et 224.

Maison double en bois à deux corps de logis, rue de l'Esplanade Nos 196 et 196½.

Charmante petite résidence basse en briques, rue Royale No 488, l'ancienne résidence de feu Michel de Armas.

La petite maison attenante, No 490 rue Royale.

Une grande maison en bois, rue Moreau Nos 427 et 429, divisée en deux locations.

Maison basse en bois, rue Amour, maintenant Remparts, Nos 270 et 272.

Maison double en bois, avec deux corridors, rue St Claude, Nos 233 et 235.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—

SAMEDI, 14 OCTOBRE 1882,

Il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, les propriétés suivantes ci-dessous décrites, pour être vendues au plus offrant et dernier enchérisseur, pour clore les intérêts conjoints des héritiers tous majeurs de feue dame Michel de Armas—

TROISIEME DISTRICT.

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, au faubourg Marigny, dans l'îlet renfermé par les rues Royale, Espagne, Poetes et Moreau, lequel lot de terre mesure 20 pieds 10 1/2 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur de 97 pieds 10 pouces et 6 lignes.

Ensemble une maison de deux chambres, galerie et cabinet, cuisine de deux chambres, citerne, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un lot de terre situé dans le même District et Faubourg, attenant au lot ci-dessus décrit, lequel lot de terre mesure 20 pieds 10 1/2 pouces de face à la rue Royale sur 97 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur.

Ensemble une jolie petite résidence basse en briques ayant deux deux chambres, vestibule et cabinet, une cuisine haute en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres avec balcon sur la façade, hangar, deux citernes, office, lieux d'aisance, cour en partie briquetée et en pierres, water works, jardin, etc., etc. Le gaz dans la maison.

3° Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 3 et 4, dans l'îlet compris entre les rues Moreau, maintenant Chartres, Casacalvo (maintenant Royale), Marigny et Mandeville, lesquels lots de terre mesurent 50 pieds 3 pouces de face à la rue Chartres sur 92 pieds 6 pouces de profondeur.

Ensemble une grande résidence en bois, couverte en ardoises, ayant 6 chambres, 5 cabinets et galeries sur le côté, cuisine en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres et deux cabinets, deux citernes, puits en briques, double hydrant, cour carrelée, lieux d'aisance, &c., &c. Le tout divisé en deux locations et loué à par mois.

4° Un lot de terre situé dans le même District, dans le carré d'îlet renfermé par les rues Amour (maintenant Remparts), St Antoine, Kerlerec et Craps (maintenant Bourgogne), mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Amour ou Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison basse en bois ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie derrière, cuisine en bois, couverte en ardoises, de deux chambres, deux cabinets et galerie sur la façade, citerne, water-works, lieux d'aisance, &c., &c.

SECOND DISTRICT.

5° Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Claude, Tremé, Dumaine et St-Philippe, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Claude, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, galerie derrière et deux cabinets, cuisine haute en bois couverte en ardoises, avec citernes double, hydrants, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., etc., le tout divisé en deux locations.—Louée $24 par mois.

6° Un lot de terre situé dans le même District, dans le carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Chemin du Bayou, Marais et Villeré, lequel lot de terre mesure 35 pieds 2 pouces de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur de 105 pieds 7 pouces d'un côté, 99 pieds 3 pouces sur la ligne opposée et 35 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble cette jolie maison à double location, comprenant six chambres dont deux dans la mansarde, galerie fermée avec offices de chaque côté, cuisine en bois de quatre chambres, chambres à bain, puits en briques, citerne, hydrant à chaque location, lieux d'aisance double, cour carrelée, gaz dans la maison.

La maison principale couverte en ardoises et le tout en parfait état—Louée $30 par mois.

7° Un lot de terre situé dans le même district de cette ville dans le carré d'îlet compris entre les rues Remparts, St Philippe, Bourgogne et Dumaine, mesurant 32 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue des Remparts, sur 115 pieds 1 pouce 10 lignes de profondeur du côté de la ligne vers la rue St Philippe, 115 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du fond.

Ensemble, cette agréable et élégante résidence en briques à étage avec verandah en fer sur la façade et marquises sur les côtés et ayant au rez de chaussée de chaque côté trois chambres de face avec portes à coulisse, deux chambres à coucher avec cabinet de toilette au-dessus, une cuisine haute en briques de quatre chambres, deux citernes avec caves au-dessous, chambres à bains, lieux d'aisance, cour carrelée double, hydrant, &c., &c.

Gaz dans la maison avec lustres, le tout en parfait état et divisé en deux locations distinctes et rapportant $47.50 par mois.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Termes et conditions.—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèques divisés par coupons à la convenance des acheteurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert des polices d'assurances, et le remboursement de la prime pour le terme non expiré des dites polices.

Le dépôt ordinaire de 10 pour cent sera exigé des acquéreurs comptant sur les lieux sur le prix d'acquisition.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.

Toutes les taxes d'Etat et de ville sont payées y comprises celles pour l'année 1882.

15sept—16 23—7 oct au 14

Placement avantageux d'une résidence à étage, en briques, avec verandah et magasin au rez-de-chaussée, rue d'Orléans No 173, faisant face au Marché Tremé.

Charmante résidence de ville et de campagne, sur la grande route St-Jean, près de la rue de l'Esplanade, vis-à-vis des Fair-Grounds, les deux lignes de chemin de fer se rendant au marché français et à la rue du Canal, passant devant la propriété.

Vente positive et sans aucune réserve.

PAR JAS P. GUINAULT encanteur bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 octobre 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles.

1° Un lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur de 71 pieds 11 pouces 2 lignes entre les rues Marais et Villeré. Ensemble une jolie résidence à étage, en briques, avec verandah en fer, et ayant au rez-de-chaussée une grande pièce à l'usage d'une pharmacie, une autre pièce moyenne attenant à la pièce du bas, servant de bureau de consultation, quatre chambres à coucher à l'étage supérieur, cuisine haute en briques, de quatre chambres, cour carrelée, hydrant, citerne, lieux d'aisances, etc. Gaz dans la maison.

Le tout loué $25 par mois et vendu sujet à un bail expirant le 14 mai 1883.

2° Cette charmante résidence de ville et de campagne située sur la Grande Route St Jean construite sur un terrain mesurant 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la dite Route, sur environ 1 8 pieds de profondeur, entre la rue de l'Esplanade et le Bayou St Jean—se trouvant dans le voisinage immédiat des résidences de MM. Musgrove, Vergnole, Lebesque et McMurdo.

La résidence se compose d'une maison haute construite dans l'intérieur ayant six chambres, dont trois au rez-de-chaussée et trois à l'étage supérieur, grandes galeries haut et bas sur la façade, balcon sur le côté, cuisine basse attenante à la maison, ayant deux chambres avec galerie—le tout couvert en ardoises, gaz dans la maison avec lustres, etc., deux belles citernes contenant de 5000 à 6000 gallons d'eau, avec cave au dessous, poulailler, hangar, claire voie sur la façade de la propriété avec porte-cochère.

Un magnifique verger contenant une grande quantité d'arbres fruitiers, principalement des orangers, lesquels sont en plein rapport et chargés de fruits.—Voir les plans à la Bourse.

Conditions—1/3 comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage et le dépôt d'usage 10 pour cent sera requis des acquéreurs.

Acte de vente pardevant A. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs. Toutes les taxes de ville et d'Etat sont payées, y compris celles pour la présente année 1882. 7 oct—

LE

BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à l'Exposition de Paris en 1878.

Pas de tout ne semblable.

ALPH. WALZ,
Seul propriétaire et [illegible] 26 rue Conti.
5 oct—1 an [illegible]

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tiger.

Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

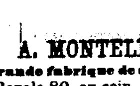

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3,50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre au plus bas prix. 18 oct—1an DMaJ

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

195 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

PAR H. STERN & CO Encanteurs, il sera vendu VENDREDI, 13 octobre 1882 à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 85 rue de Chartres, entre Douane et Bienville

300 caisses bottes, souliers et brodequins,

195 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

Comprenant un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 13 oct

PAR D. E. MORPHY

BLÉ! BLÉ! BLÉ!

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI 13 oct 1882, à 11 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Julie, pour le compte de qui il appartiendra—

2500 boisseaux de Blé (plus ou moins) en grenier.

100 boisseaux avec le privilège du lot en débarquement du ex-Barge No 47.

Conditions—Comptant. 13oct—1f

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 6 722.

Raymond Couyand vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Raymond Couyand et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Théodule Buisson Esq., un notaire, le 28me jour d'octobre 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 23me jour de septembre 1882.

JAS. D. RANKIN,
29 sept—14 22 oct Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6699.

Alfred H. Isaacson vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Alfred H. Isaacson et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Fred. Zengel, Esq., un notaire, 23me jour d'octobre 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 16me jour de septembre 1882.

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
17 sept—17 30—oct 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6808.—Division —— Attendu que P. S. Wiltz, administrateur, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Clark, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.
13 oct—13,17,22

Succession de C. V. Andry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6809—Division —— Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu C. V. Andry, décédé, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
13 oct—13 17 22

Succession de Simon Rudd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 6,613—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par E. Evariste Moise, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.
6oct—6 10 14

Succession de Louis Mestier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6731—Division B. Attendu que Louis J. Mestier a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Louis Mestier, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.
8 oct—8, 12, 17

Successions de William Judge et de Margaret Judge, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6781.—Division —— Attendu que P. S. Wiltz administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration aux successions de William Judge et de Margaret Judge sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour

JAMES T. CLARK, Greffier.
9oct—9 12 17

Succession de Mme Maria Saunders, femme de Robert Saunders.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6769—Division B. Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Maria Saunders, femme de Robert Saunders décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.
6oct—8 12 17

Succession de Mme Veuve Julie Topenas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6763—Division —— Attendu que P S. Wiltz administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Veuve Julie Topenas, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.
4 oct—4,8,13

Succession de Jessie Gaylord alias Gayle Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6775—Division —— Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Jessie Gaylord alias Gayle Woods, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier
7 oct.—7,11,15

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1882

L'Athénée réuni en séance régulière le 9 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1882.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin jusqu'au 1er février 1883 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

De l'influence de la femme dans la famille.

Pour les hommes:

Nécessité des études élémentaires pour le choix d'une profession, d'un art ou d'un métier.